



High School Students

We are happy to announce that the CQSB (Central Québec School Board) and the RTC (Réseau de transport de la Capitale) have an agreement. Students who qualify for this service will be entitled to a bus pass (ticket) for unlimited travel Monday to Friday, including statutory holidays and weekday breaks. The monthly RTC pass will be valid from the first day of school until June 30th.

HOW DO I GET AN RTC SCHOOL BUS PASS (TICKET)?

- Starting in June, you will receive an email containing the preliminary eligibility notification for obtaining an RTC bus pass free of charge. The final eligibility notice, necessary for obtaining your RTC pass, will be accessible via the Parent Mozaïk Portal in mid-August. At that time, you can proceed to obtain your pass.
- If the student is eligible for RTC transportation, they will need to go to the following information center:
 - **820 Ernest-Gagnon, (Quebec), G1S 3R3**
- When visiting the information center:
 - The student will need to present an official identity card that establishes date of birth (e.g., health insurance card, driver's license, passport).
 - The student will need to show to the RTC agent, the final eligibility notice obtained in mid-August as proof of eligibility to obtain the RTC pass.
 - The on-site agent will validate the student's eligibility for public transportation (RTC) (**which will only be available in mid-August**).

- After completing some on-site forms, the student will be issued an OPUS card with photo (\$15 fee payable by the student).
- For those who **already have** an OPUS photo card and it is still valid, it can be encoded with the bus pass ticket.
- The bus pass ticket encoded on the OPUS photo card will be valid until June 30th.

GENERAL INFORMATION

Please be advised that students are subject to RTC rules notwithstanding the rules in effect for school transportation by yellow bus.

The RTC can deem a behaviour inappropriate and confiscate the bus pass at any time. This will be the parent/student responsibility to visit the RTC offices to retrieve the bus pass.

For more information on the Réseau de transport de la Capitale:
<https://www.rtcquebec.ca/service-la-clientele/pour-nous-joindre>

Please be advised that any bus passes that remain unclaimed for a period of two months will be subject to cancellation.

We kindly ask that you ensure timely pickup of your child's bus pass to avoid any inconvenience.





FREQUENTLY ASKED QUESTIONS

Q Does my child have to take the RTC bus? What are my other options?

A If the RTC service are provided in your area, then yes, your child must use the RTC Services.

School buses service for high school students is only in areas where public transportation service is not provided by the city.

Q How much does the RTC pass cost?

The student pass is free of charge, the cost will be covered by the CQSB, only a charge of \$15 (subject to change by the RTC) is payable for the Opus card.

Q Can the pass be used at all times?

A The student pass is for unlimited travel between Monday to Friday, including statutory holidays and weekday breaks. From the first day of school until June 30th.

RTC

rtcquebec.ca

CQSB

transport@cqsbc.gc.ca | www.cqsbc.gc.ca

Élèves du secondaire

Nous sommes heureux d'annoncer que la CSCQ (Commission scolaire Central Québec) et le RTC (Réseau de transport de la Capitale) ont une entente. Les élèves éligibles à ce service auront droit à un laissez-passer (titre) pour des déplacements illimités du lundi au vendredi, incluant les jours fériés et les congés en semaine. Le laissez-passer mensuel du RTC sera valide à partir du premier jour d'école jusqu'au 30 juin.

COMMENT SE PROCURER UN LAISSEZ-PASSER (TITRE) DE TRANSPORT SCOLAIRE PAR LE RTC?

1. À compter de juin, vous recevrez un courriel contenant l'avis préliminaire d'éligibilité pour l'obtention d'un laissez-passer d'autobus RTC sans frais. L'avis final d'éligibilité, nécessaire pour obtenir votre laissez-passer RTC, sera accessible via le Portail Mozaïk des Parents à la mi-août. À ce moment-là, vous pourrez procéder à l'obtention de votre laissez-passer.
2. Si l'élève est admissible au transport par le RTC, il devra se présenter au centre d'information suivant:

➤ **820 Ernest-Gagnon, (Quebec), G1S 3R3**

4. Lors de la visite au centre d'information:
 - L'élève devra présenter une pièce d'identité officielle permettant d'établir sa date de naissance (ex. : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport).
 - L'élève devra présenter à l'agent du RTC l'avis justificatif qu'il aura reçu à la mi-août comme preuve de son admissibilité à obtenir son laissez-passer du RTC.
 - L'agent sur place validera l'éligibilité de l'élève au transport public (RTC) (**qui ne sera disponible qu'à partir de la mi-août**).

- Après avoir rempli les formulaires sur place, l'élève sera octroyer une carte OPUS avec photo (frais de 15 \$ payable par l'élève).
- Pour ceux **qui ont déjà la carte OPUS** avec photo et qu'elle est encore valide, cette dernière pourra être encodée du laissez-passer (titre).
- Le laissez-passer (titre) encodé sur la carte OPUS avec photo sera valide jusqu'au 30 juin.

INFORMATIONS GÉNÉRALE

Veuillez noter que les élèves sont soumis aux règles du RTC, nonobstant les règles en vigueur pour le transport scolaire par autobus jaune.

Le RTC peut juger un comportement inapproprié et confisquer le laissez-passer d'autobus à tout moment. Il incombe alors au parent/élève de se rendre aux bureaux du RTC pour récupérer le laissez-passer.

Pour plus d'information relativement au Réseau de transport de la Capitale : <https://www.rtcquebec.ca/service-la-clientele/pour-nous-joindre>

Veuillez noter que tout abonnement de transport non récupéré pendant une période de deux mois sera sujet à annulation.

Nous vous prions de bien vouloir récupérer rapidement l'abonnement de transport de votre enfant pour éviter tout inconvénient.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Q Mon enfant doit-il utiliser l'autobus du RTC? Quelles sont mes autres options?

A Si les services du RTC sont disponibles dans votre région, alors oui, votre enfant doit utiliser les services du RTC.

Les autobus scolaires ne desservent que les endroits où le service du transport en commun n'est pas assuré par la Ville.

Q Combien coûte le laissez-passer du RTC?

A La carte d'étudiant est sans frais, le coût est couvert par la commission scolaire, seul un montant de 15 \$ (sujet à changement par le RTC) est à payer pour la carte Opus.

Q Le laissez-passer peut-il être utilisé à tout moment?

A L'abonnement étudiant permet des déplacements illimités du lundi au vendredi, y compris les jours fériés et les congés en semaine. Du premier jour d'école au 30 juin.

RTC

rtcquebec.ca

CQSB

transport@cqsb.qc.ca | www.cqsb.qc.ca